



# VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél. : 05.58.71.47.00 - Fax : 05.58.71.84.49

Courriel : [mairie@aire-sur-adour.fr](mailto:mairie@aire-sur-adour.fr) - Internet : <http://www.aire-sur-adour.fr>

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE  
DU LUNDI 16  
SEPTEMBRE 2024

**OBJET : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 18 juin 2024**  
**Délibération n° 2024-052**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE LUNDI SEIZE SEPTEMBRE A DIX-NEUF HEURES TRENTE, Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du mardi 10 septembre 2024, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire.

**PRESENTS :** Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Claude POMIES, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Isabelle MÉCHIN, Philippe PELLARINI, Didier MARTIN, Thierry BOURREC, JOËLLE RICHARD, André EVRARD, Danièle CASTAING, Jean-Pierre CAUDY, Evelyne PISSOAT, Jérémy MARTI, Florence GACHIE, Paulette SAINT-GERMAIN, Isabelle MAUMUS.

**PROCURATIONS :** MME Corinne LAFFITTAU A Mme Marie ASSIBAT, Mme Chrystelle BARON A M. XAVIER LAGRAVE, M. Bernard MALHERBE A M. Philippe PELLARINI, Mme Danielle BARRAUD A M. CLAUDE POMIES, MME Nathalie DARRIEUMERLOU A MME EVELYNE PISSOAT, M. CEDRIC BOUET A Mme Isabelle MECHIN, M. Yves Jean CAZABAN A M. Jérémy MARTI, M. Jean-Pierre TRABESSE A MME PAULETTE SAINT-GERMAIN.

**EXCUSES :** Mme Sonia DUBOSC, M. Philippe BOP, Mme Sandrine SATABIN, M. Alexandre MARTIN.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Marie ASSIBAT.

**Conseillers Municipaux en exercice : 29**  
**Conseillers Municipaux présents : 17**  
**Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 8**  
**Conseillers Municipaux excusés : 4**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 18 juin 2024,  
Vu le rapport présenté par M. le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le procès-verbal établi suite à la séance du Conseil Municipal du mardi 18 juin 2024 tel qu'il figure annexé à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 17/09/2024

Reçu en préfecture le 17/09/2024

Publié le

ID : 040-214000010-20240916-DELIB2024052-DE



A l'unanimité, M. le Maire est autorisé à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 17 septembre 2024

Le Maire,



  
**Xavier LAGRAVE**

Le Maire certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-214000010-